

Montreuil,
le mercredi 6 avril 2022

Émetteur : Affaire suivie par : Simona BURGIO - sburgio@ucanSS.fr

Objet : Accompagnement à l'intégration d'alternants en situation de handicap

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur le Médecin conseil régional

Dans la continuité de l'engagement du Régime général en faveur du dispositif #1jeune1solution, la campagne « Tous mobilisés pour l'alternance à la Sécurité sociale » affirme la volonté interbranche d'accompagner et de développer l'alternance, en particulier auprès des jeunes. Cette ambition trouve une application dans le cadre de la politique Handicap institutionnelle, à travers l'axe 3 de la convention Agefiph 2021-2024 qui vise à favoriser l'emploi et l'inclusion des personnes en situation de handicap, dont l'emploi par l'alternance constitue un levier.

Ainsi, la Mission Handicap nationale a confié à **Job in live** la mission d'accompagner des organismes locaux du Régime général pour le recrutement et l'intégration de travailleurs handicapés en contrat d'alternance.

Job in live est une entreprise spécialisée dans l'emploi et la diversité. Elle propose, depuis plus de 10 ans, des solutions innovantes pour les entreprises qui souhaitent faire vivre la diversité dans leur process RH et de recrutement. Elle permet aux personnes issues de la diversité, jeunes diplômés, seniors, personnes handicapées, de postuler à des offres d'emploi.

Ce partenariat, qui vient d'être signé sous la forme d'un accord cadre à bons de commande sur une période de deux ans, permettra à 50 jeunes en situation de handicap de bénéficier d'un accompagnement à l'obtention d'une alternance et d'un suivi attentionné de leur intégration.

LA PRESTATION PROPOSÉE :

La prestation d'accompagnement interbranche est mobilisable selon le process de recrutement établi par chaque organisme.

Chaque organisme a la possibilité soit :

- de se remettre uniquement à cet accompagnement pour pourvoir au poste,
- d'engager un process de recrutement par ailleurs, et dans ce cas cette démarche viendra alimenter la liste des candidats reçus dans le cadre des entretiens.

L'accompagnement repose sur les étapes suivantes :

1) L'expression et l'analyse du besoin :

Sur la base de l'expression de besoin rédigée par l'organisme recruteur, Job in Live assure un rôle de conseil. Ainsi, un entretien avec le service RH et le manager recruteur est organisé afin de cadrer le besoin et afin d'étudier l'environnement de travail avec les contraintes liées au poste.

Un compte rendu élaboré par le prestataire est ensuite transmis à l'organisme recruteur pour valider la bonne compréhension du contexte et des attendus du poste proposé en alternance.

2) Le sourcing :

Job in Live élabore un plan de sourcing, correspondant aux caractéristiques du poste à pourvoir de l'organisme, au travers d' :

- une interrogation systématique des CVthèques Job in Live dédiées au handicap et celles d'autres partenaires tels que Hello Work, Agefiph, Pole Emploi ;
- une analyse des candidatures reçues par le prestataire suite aux annonces publiées sur ses sites et reprises en multidiffusion automatique vers des sites partenaires tels Indeed, Pôle Emploi, Adzuna, JobiJoba et Walt le site de l'alternance ;
- une chasse sur les réseaux sociaux Facebook, Twitter, LinkedIn ;
- une prise de contact avec les partenaires en région (Job in Live dispose d'un réseau de 1700 associations et écoles partenaires).

3) La pré-sélection :

- Sélection des candidats sur CV

Afin d'identifier les candidats présentés à l'organisme, Job in Live vérifie la conformité des éléments du CV, les titres et diplômes, l'adéquation au poste, les motivations, le délai de disponibilité, et les prétentions salariales. Il présente l'organisme recruteur et le poste à pourvoir, afin de s'assurer de la bonne compréhension de l'offre par le candidat.

Il vérifie aussi que la phase de préparation à l'entretien n'a pas été négligée par le candidat.

- Entretien de préqualification

Une fois les candidats sélectionnés, Job in Live les reçoit en entretien individuel et ce, afin d'évaluer le savoir-faire, le savoir être, et la capacité à s'adapter à l'environnement de l'entreprise de chaque candidat.

L'identification des éventuels besoins d'adaptation pour le poste est réalisée lors de cet échange avec le candidat.

Job in Live utilise des tests pour l'évaluation des candidats dont un test écrit personnalisé par métier ainsi qu'une mise en situation du candidat par des jeux de rôle. L'organisme a la possibilité d'accéder



aux test écrit et à une restitution de la mise en situation du candidat dans le dossier final du candidat retenu.

- Formalisation par Job in Live d'une présentation écrite du candidat

Les candidats sélectionnés font l'objet d'une présentation écrite. Un dossier d'appréciation de chaque candidature est complété par une note déterminant un ordre de préférence reposant sur les critères énoncés par l'organisme lors de la séance de cadrage.

Job in Live organise en parallèle un temps d'échange avec l'organisme pour préparer la rencontre avec les candidats pressentis et afin de répondre à d'éventuelles questions relatives à une prise en compte du handicap lors de cette phase d'entretien.

Un avis sur chaque candidat est émis par l'organisme à l'issue des entretiens entre les candidats sélectionnés et l'organisme. Si l'avis est défavorable, et qu'aucun candidat n'est retenu, la prestation d'accompagnement prend fin. La gestion administrative des réponses aux candidats est assurée par le prestataire.

Si l'organisme émet un avis favorable, le candidat est retenu et entre dans le process classique d'intégration de l'organisme.

POUR BÉNÉFICIER DE CET ACCOMPAGNEMENT :

Les organismes locaux du Régime général souhaitant se faire accompagner par le prestataire dans le cadre de la campagne de 2022, devront adresser une demande par mail à Simona Burgio, pilote de la Mission Handicap nationale (sburgio@ucanss.fr) en indiquant le nombre d'alternants qu'ils souhaitent embaucher ainsi qu'une fiche de poste précisant le(s) profil(s) attendu(s) et les missions confiées.

Les demandes devront parvenir au plus tard le 6 mai 2022, Simona Burgio organisera ensuite la mise en relation avec Job in Live.

Chaque demande sera étudiée par la Mission Handicap nationale qui répartira les postes accompagnés par ce dispositif en fonction des profils envisagés et de manière équitable entre les branches et les organismes.

L'accompagnement de Job in Live pour le recrutement de 50 contrats d'alternants en situation de handicap est réparti sur 2 ans, soit 25 contrats en 2022 et 25 contrats en 2023. Le coût de l'accompagnement du prestataire sera entièrement pris en charge par l'UCANSS dans le cadre de la convention Agefiph 2021-2024.

À l'issue de ces 2 ans, un bilan et une évaluation seront réalisés par l'Ucanss avec les organismes ayant bénéficiés de l'accompagnement de JobinLive pour mesurer l'efficacité du dispositif. D'autre part, il appartiendra aux organismes, qui souhaiteront maintenir ce service, de prendre en charge son financement.

Pour toute information complémentaire, Simona Burgio, pilote de la Mission Handicap nationale, se tient à votre disposition à l'adresse sburgio@ucanss.fr ou au 01.45.38.81.68. Ces informations sont par ailleurs relayées sur la communauté Handicap du U Réseaux.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin conseil régional, l'expression de ma considération distinguée.





Raynal LE MAY

Directeur

